

SECRET N N E E 1966 0 N° 36 /PR/MDRC..

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;  
VU le Décret N°144/PR du 24 Décembre 1965, portant format  
Gouvernement;  
VU la Loi N°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste de  
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite  
Président de la République, le Conseil des Ministres é  
obligatoirement entendu;  
VU le Décret N° 35 /PR/MDRC du 25 Janv. 1966 ,portant  
de M. Jacques DUBREUIL en qualité de Directeur du Serv  
Eaux, Forêts et Chasses;  
SUR la proposition du Ministre du Développement Rural et  
Coopération;

Le Conseil des Ministres entendu,

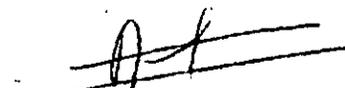
SECRET

ARTICLE 1er.- Monsieur Jacques DUBREUIL, Directeur du Service des Ea  
Forêts et Chasses, est nommé Chef du Service des Pêches par intérim  
en l'absence de Monsieur François PARAISSO, parti en stage en France.

ARTICLE 2.- Le présent Décret, qui aura effet pour compter de la dat  
signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la Républi  
Dahomey et communiqué partout où besoin sera./.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

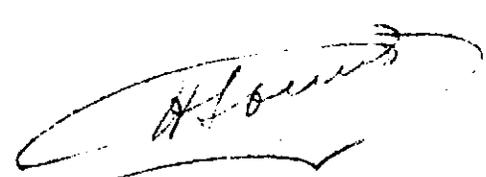
LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
ET DE LA COOPERATION,

  
M. IENSAH

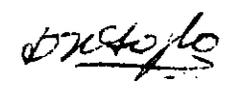
AMPLIATIONS :

PR 4 MDRC 4 - EF 2 - Pêches 2  
MPAE 4 DGF-DB-SF-CF 4 Trésor 4  
IAA 2 SGG 4 - Intéressé I  
JORD I

FAIT à COTONOU, Le 25 Janvier 1966

  
Le Général Christophe SOGLO.-

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES  
AFFAIRES ECONOMIQUES,

  
H. SOGLO